



Règlement Intérieur du Festival de Théâtre Amateur Tirades et Répliques

1. Festival

Le Festival de théâtre *Tirades et Répliques* est organisé une fois par an, sur deux jours, courant avril et au plus tard, début mai. Une priorité sera donnée aux troupes adhérant à la FNCTA, et ce, à la discrétion du Directeur Artistique.

2. Objectif

Les objectifs de *Tirades et Répliques* sont de permettre aux troupes de **théâtre amateur** de se rencontrer et de leur offrir un public, faire vivre le spectacle vivant en Tarn et Garonne, et faire une grande fête du théâtre.

Le festival a pour objet de contribuer au développement et à la diffusion du théâtre auprès du plus grand nombre et ce, notamment, grâce à **totale gratuité des spectacles**.

3. Participation

Seuls les **amateurs** peuvent participer au festival et recevoir des prix. Les professionnels du spectacle ne sont acceptés que pour la mise en scène et ne peuvent ni jouer ni recevoir de prix (sauf prix du meilleur spectacle).

Est accepté tout spectacle comportant une partie théâtre avec texte et mise en scène. Toutefois, à l'intérieur de ce spectacle, il pourra être utilisée toute autre forme d'expression (danse, chant, etc.). Le spectacle pourra être soit une création, soit la représentation d'un spectacle écrit, à texte déposé (dans ce dernier cas, la troupe devra produire obligatoirement une autorisation de la S.A.C.D.).

Les spectacles d'enfants sont acceptés hors concours et dans la limite des créneaux horaires disponibles.

Il est demandé aux troupes une participation de 70€, avance forfaitaire destinée à **couvrir une partie des frais engagés pour le repas du samedi soir que le comité d'organisation fait préparer pour les comédiennes et comédiens, ainsi que leurs accompagnants**. Ce repas est préparé tout particulièrement pour les troupes, par un traiteur, dans les cuisines de la salle des fêtes, durant la journée du samedi, avec des produits frais régionaux, et servi chaud, à table, par des bénévoles, dans une salle spécialement décorée, pour une ambiance festive et chaleureuse.

De par leur statut d'amateurs, les troupes, leurs metteur-en-scène, ou leurs techniciens ne peuvent prétendre à aucun cachet.



4. Déroulement

Environ **six à huit spectacles** sont prévus sur deux à trois journées (2 le vendredi, 3 le samedi et 3 le dimanche). **Un repas** est organisé pour les troupes et leurs accompagnateurs le samedi soir. **Un hébergement** est possible, chez l'habitant, entre le samedi et le dimanche (voir la fiche «Pièce»). **Une remise de prix** à lieu le dimanche, en fin d'après midi.

5. Prix

Des prix, les «Pommes de **TÉR**», sont remis à la fin du festival après délibération d'un jury. Ce jury est composé d'amateurs avertis, de spectateurs éclairés, et de parfaits néophytes. Son jugement n'est pas uniquement basé sur des critères techniques, mais aussi sur l'impression laissée par les prestations (spectacle, mise-en-scène, jeux des comédiens...) et à son seul libre arbitre. Les notations donnent lieu à un débat au sein de ce jury après chaque représentation et à une délibération finale. Seule règle de base : la bonne humeur.

Le jury remettra des «**Pommes de TÉR**» pour récompenser les meilleures prestations suivantes :

- Meilleure interprétation féminine.
- Meilleure interprétation masculine.
- Meilleur spectacle.
- Meilleure mise-en-scène.
- Meilleur décor et/ou meilleur costumes.
- Prix spéciaux du jury (3 au gré du jury)

6. Programmation - Date - Lieu

La programmation est réalisée à l'initiative et à la discrétion du Directeur artistique, Patrick Schneider, puis validée par le Comité d'Organisation.

Le festival a lieu courant avril et au plus tard début mai, hors vacances scolaires, dans l'enceinte de la salle des fêtes des Barthes.

7. Décor - Régie

Les spectacles de théâtre sont présentés dans la salle des fêtes des Barthes. Chaque troupe apporte ses décors et accessoires et s'adapte aux équipements présents dans la salle, installé par l'association Tirades et Répliques. La troupe s'oblige à décharger, monter et démonter ses décors dans les temps limites précisés sur le programme.

IMPORTANT : Chaque représentation doit gérer une période de **90 minutes au maximum** comprenant le montage/démontage des décors, la régies son et lumières, ainsi que le spectacle et ses éventuels entractes. Ce temps de préparation qui devra être indiqué dans le dossier de candidature. Les réglages sont effectués par le technicien de la troupe, aidé par le régisseur général du festival.

Les horaires des représentations devront être, autant que faire ce peu, respectés. Les troupes devront libérer le plateau de leurs décors et accessoires dès la fin de chaque représentation.

8. SACD - Responsabilité – Droit à l'image

SACD : Pour les œuvres inscrites à la SACD, lors de sa candidature, la troupe doit fournir aux organisateurs une copie de l'autorisation de jouer (*obligatoire*). Cette autorisation devra être **valide à la date du festival**. Les droits d'auteur, dues à la SACD, sont à la charge des troupes participantes. Ils seront entièrement remboursés aux troupes affiliées à la FNCTA, sur présentation de la copie de leur facture dument acquittée. Pour les troupes non affiliées à la FNCTA, ils seront remboursés à hauteur de 50 % sous les mêmes conditions (copie de leur facture dument acquittée). La majoration éventuelle pour non déclaration avant la représentation lors du festival ne sera par remboursée.



Responsabilité : La Mairie des Barthes, ainsi que les organisateurs ne sont, en aucun cas, responsables des accidents corporels et matériels. Il en est de même pour les vols et dégradations qui pourraient survenir pendant le festival. Tous les participants doivent être assurés en responsabilité civile (copie de l'assurance à fournir).

Droit à l'image : Tous les comédiens participant au Festival, autorisent de fait l'association à les photographier ou les filmer lors de la présentation de leur pièce sur scène, et à utiliser gratuitement ces photographies et/ou vidéo en vue de leur publication sur tous supports inhérent à l'association ou de leur mise en ligne sur la page et le blog de l'association ou le site Internet de la FNCTA. Toutefois, un droit de retrait sera possible en contactant le Directeur artistique.

9. **Dossier de candidature** (à envoyer impérativement par courrier postal)

Le dossier de candidature comprend :

- Le présent règlement dûment signé par le responsable de la troupe.
- La fiche originale de présentation de la troupe dûment remplie.
- La fiche informative originale sur la pièce dûment remplie et signée.
- Une affiche du spectacle (si possible).
- Une copie de l'autorisation SACD pour le spectacle joué.
- La copie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile.
- Un dossier de presse, éventuellement des photos (*facultatif*)
- Le chèque de 70€ d'avance forfaitaire pour le repas

Seuls les dossiers complets, arrivés par courrier postal, seront pris en compte pour l'inscription. L'ordre d'arrivée des inscriptions (cachet de la poste) sert de référence pour la programmation. Toute inscription (dossier complet) devra nous parvenir avant la date de clôture, fixée chaque année et précisée dans le dossier d'inscription, accompagnée du chèque de participation au repas, établi à l'ordre de Tirades et Répliques.

Aucun remboursement de l'avance forfaitaire pour le repas ne sera possible pour tout désistement tardif.

La bonne humeur, la convivialité et le fair-play sont indispensables au bon déroulement de cette grande fête du théâtre amateur.

Chaque membres des troupes participantes est vivement appelée à venir encourager les spectacles des autres troupes afin de soutenir leurs confrères.

La candidature au festival *Tirades et Répliques* implique l'acceptation de l'intégralité de ce règlement.

Contact : Patrick Schneider : 05 63 31 76 28
schneiderpa@wanadoo.fr

Pour la troupe _____

Le Responsable : _____

Signature

Mention manuelle « Lu et approuvé »



à renvoyer complet au plus tard pour le **19 décembre 2015**, à l'adresse ci-dessous:

Patrick Schneider - 37, chemin de l'église - 82100 - Les Barthes



DEMANDE DE CANDIDATURE au Festival de Théâtre amateur *Tirades et Répliques*

LA TROUPE

NOM DE LA TROUPE : _____

NOM DU RESPONSABLE : _____

ADRESSE : _____

Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Fax : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ / ___

E-mail : _____ @ _____

Historique de la troupe : _____

Origine et création de la troupe : _____

Adhérents FNCTA : Oui Non

N°adhérent troupe FNCTA : ___ / _____

COMEDIENNES (pour les prix).

Nom-prénom *	Rôle	Nom-prénom *	Rôle
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

COMEDIENS (pour les prix).

Nom-prénom *	Rôle	Nom-prénom *	Rôle
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

* écrire en majuscules d'imprimerie, merci.



LA PIECE

Titre du spectacle : _____ Auteur : _____

Genre : _____ Durée : _____ Entracte : Oui Non

Metteur en scène : _____ Professionnel Amateur

Temps nécessaire au montage des décors : _____ Besoin d'aide : Oui Non

Résumé de la pièce (pour le programme) : _____

Joindre dans la mesure du possible Affiche et photos du spectacle pour la publicité sur place.

Cette pièce est-elle soumise à des droits SACD : Oui Non

Si oui, prière de joindre la photocopie de l'autorisation (obligatoire) ainsi que la déclaration de la date prévue sur le festival.

Nom du ou des régisseur(s) : _____

Aurez-vous besoin d'un technicien : Oui Non (joindre impérativement un plan feu)

Si non, Nom du ou des techniciens : _____

Spécificités techniques (Si besoin, vous devez joindre une fiche technique) : _____

Désiriez-vous répéter sur place le matin de votre passage : Oui Non

Un ébergement est proposé, le samedi soir, chez l'habitant, pour les troupes lointaines.

Êtes-vous intéressé : Oui Non Si oui, pour combien de personnes : _____

Remarques particulières :

Par la présente, nous attestons avoir pris connaissance du règlement Intérieur du Festival de Théâtre amateur *Tirades et Répliques*, et faisons acte de candidature pour y participer.

Fait le ___ / ___ / _____ à _____

Le Responsable de la troupe : _____

Signature (obligatoire)



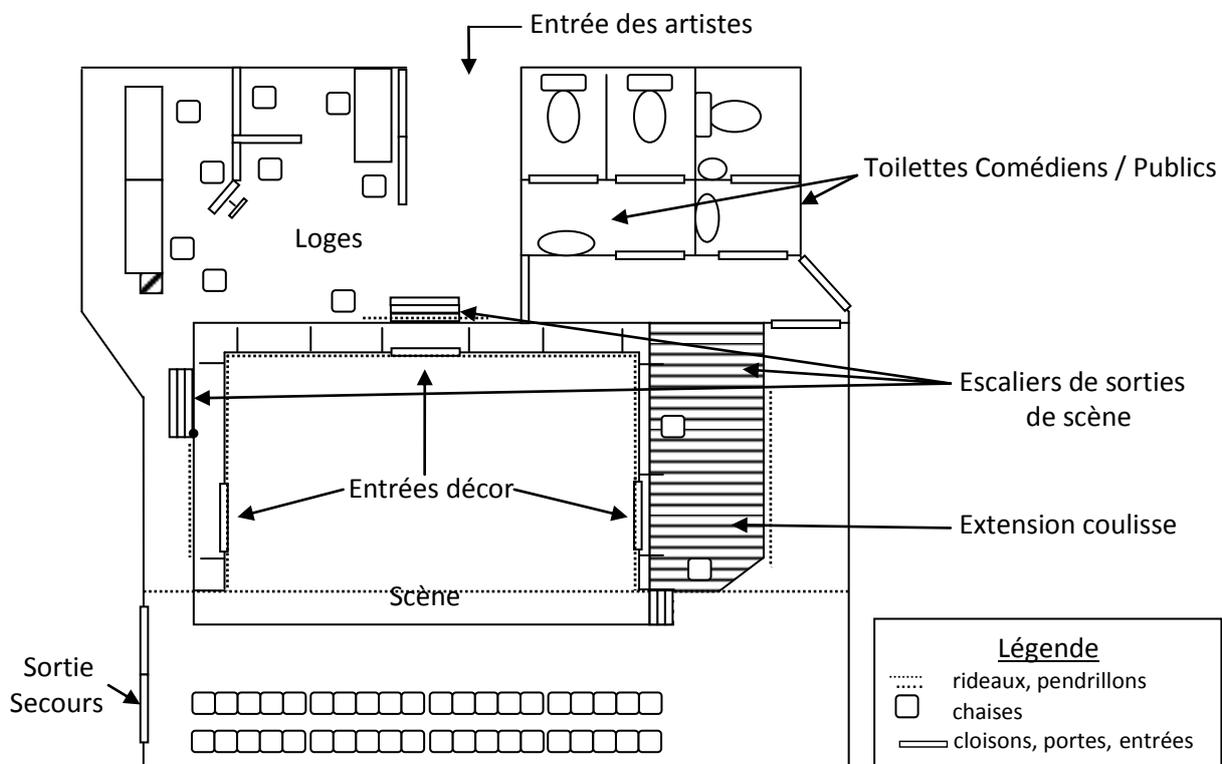
Annexe au Règlement Intérieur du Festival *Tirades et Répliques*

LOCAUX ET ORGANISATION

Locaux :

- La scène mesure 6m x 5m, extension des coulisses à cour non comprise (1m20 environ).
- Un cadre de décor, masqué par des pendrillons noirs, avec trois entrées avec ouverture centrale par rideaux (1 à Cour, 1 à Jardin, 1 au Lointain) est installé sur la scène, réduisant celle-ci de 50cm environ à Jardin et au Lointain.
- Un rideau occultant la scène est installé, avec ouverture centre scène, s'ouvrant et se fermant manuellement. Le vitrage de la salle est occulté par des rideaux classés M1.

Plan de la scène et des coulisses de la salle des fêtes :



- Des coulisses compartimentées sont aménagées à l'arrière de la scène, avec portants, psyché, tables, chaises, eau, verres, et encas sucré (les représentations ayant lieu uniquement l'après midi).

Organisation :

- L'entrée des comédiens se fait par l'entrée principale de la salle des fêtes, côté place de l'inondation. L'entrée du public se fait par l'entrée latérale de la salle des fêtes, côté chemin de Labastide.
- Durant les spectacles, la fermeture de la porte d'entrée réservée au public est prévue, mais pas à clé, beaucoup de gens frappant sur la porte en bois. Un sas est mis en place afin d'éviter tout désagrément sonore ou de luminosité lors de l'ouverture de la porte.